

## Conférence sociale : l'UNSA prendra toute sa place

Communiqué du 5 juin

Suite aux déclarations du ministre du Travail, Michel Sapin, à propos de l'organisation de la conférence sociale, l'UNSA constate que beaucoup de ses propositions ont été reprises par le gouvernement.

Les thèmes : emploi, en particulier des jeunes, formation, rémunérations, redressement de notre appareil productif, égalité professionnelle homme/femme, retraite, protection sociale et Fonction Publique, correspondent aussi aux propositions de l'UNSA.

Dans la situation de crise sociale que traverse notre pays, l'UNSA entend participer aux travaux des commissions pour, dans le cadre de cette conférence sociale, élaborer avec d'autres les réformes sociales dont le pays a besoin.

L'UNSA avait indiqué, dès le départ, que le siège du Conseil Économique, Social et Environnemental était le lieu approprié pour tenir une telle conférence qui ouvre - nous l'espérons - une rénovation du dialogue social.

### **L'UNSA va à la rencontre des salariés (e)s des TPE**

L'UNSA a lancé une enquête auprès des salarié(e)s des TPE. Cette enquête est en ligne sur le site de l'UNSA <http://modalisa3.com/enqueteunsatpe/enqueteunsatpe.htm>. Il s'agit pour l'UNSA de mieux connaître les 4 millions de salarié(e)s qui travaillent dans ces entreprises afin de mieux répondre à leurs préoccupations.

Durant la semaine du 18 au 25 juin, toutes les équipes d'interprofessionnelles de l'UNSA dans les départements et les régions, sont mobilisées pour diffuser ce questionnaire. Pour l'UNSA, les salarié(e)s des TPE sont des salarié(e)s à part entière et nous entendons faire le maximum pour les informer, les assister.

### **Amélioration des conditions de départ en retraite à 60 ans**

Suite à la réunion du Conseil des ministres du 6 juin dernier, la ministre des Affaires Sociales et de la Santé, Marisol Touraine, a annoncé la décision du gouvernement de modifier les conditions de départ en retraite à 60 ans pour certaines catégories de salariés ayant commencé à travailler tôt, conformément aux engagements de François Hollande dans la campagne présidentielle.

Lors d'une audience auprès de la ministre le 28 mai, puis lors de sa rencontre avec le Premier ministre le 30 mai, l'UNSA avait demandé à ce que le dispositif initialement annoncé (départ à 60 ans possible pour les seuls salariés ayant au moins 41 annuités cotisées) soit élargi, notamment pour mieux prendre en compte les périodes de congé maternité et de chômage. Notre revendication a partiellement été intégrée. Au total, même si sa portée est limitée, cette décision constitue un vrai pas en avant pour près de 110 000 salariés qui pourront ainsi prendre leur retraite de façon anticipée au regard des dispositions de la loi Woerth. C'est ce qu'a souligné le communiqué de presse de l'UNSA diffusé le 6 juin <http://www.unsa.org/?Le-projet-de-decret-sur-les.html>

## **Allocation de rentrée scolaire : un premier pas envers les familles modestes**

Le 5 juin, le conseil d'administration de la CNAF a donné un avis favorable au décret relatif à la revalorisation de l'allocation de rentrée scolaire par 18 voix pour (CGT, FO, CFDT, CFTC, UNSA, UNAF et une personne qualifiée), 2 voix contre (CGC) et 13 abstentions: le collège patronal.

En effet, près de 3 millions de familles vont bénéficier de l'allocation de rentrée scolaire augmentée de 25% par rapport à l'année précédente au 20 août 2012. L'UNSA considère que cette mesure sociale participe à la réduction des inégalités pour plus de 5 millions d'enfants.

Il est évident que les enfants abordent mieux la rentrée scolaire avec des fournitures neuves, de beaux cahiers qu'avec des fournitures déjà utilisées. Cela compte beaucoup pour donner à l'enfant confiance en lui, estime de lui-même. Ce sont des éléments de la réussite qu'il convient de prendre en compte car là où il y a de l'hétérogénéité sociale, les marques, les fournitures sont un marqueur de la différence.

Ce premier pas de redistribution, en donnant un plus aux familles modestes, témoigne d'une volonté de démocratiser les moyens pour la réussite.

Le financement de cette mesure n'est pas évoqué dans ce décret mais à la lecture des propos du Premier Ministre, on comprend qu'il va s'effectuer dans le même esprit de redistribution des familles aisées vers les plus modestes par le biais de la fiscalité en abaissant le plafond du quotient familial pour les ménages du dernier décile de l'impôt sur le revenu.

Cette première mesure doit en appeler d'autres tant au niveau de l'amélioration des prestations familiales, des aides au logement qu'au niveau d'une fiscalité plus juste et plus redistributive envers les familles modestes.

## **Résultats d'élections professionnelles**

**Cité des Congrès de Nantes** (44): sur les 52 suffrages exprimés, l'UNSA obtient 82.69% des voix.

**Musée des Arts Décoratifs** (75): dans ce musée employant 457 salariés, l'UNSA obtient près de 25% et arrive en seconde position derrière la CGT (52%) mais devant FO et la CGC (15% chacune).

**Esterra Lezennes** (59): dans cette entreprise des activités du déchet employant 1.058 salariés, l'UNSA présente pour la première fois obtient 11,58% des voix.

**Ville d'Ambilly** (Haute Savoie) : pour les premières élections installant un comité technique dans cette mairie employant 79 agents, l'UNSA a recueilli 57 voix, soit 85%, et les trois sièges.

**Hôtel « Le Meurice »** (75) : dans ce palace parisien employant plus de 300 salariés, l'UNSA obtient un siège sur six au CE et arrive en seconde position avec 69 des 248 suffrages exprimés, soit 27,82%, derrière FO (29,44 %) mais devant la CGC (21,77%) et la CFDT (12,1%). La CGT n'est plus représentative.

## **Congrès A&I-UNSA, Poursuivre et renouveler**

Luc Bérille, secrétaire général de l'UNSA, est intervenu devant le 7ème congrès national du Syndicat Administration et Intendance UNSA qui s'est déroulé les 5,6 et 7 juin 2012 à Ambleteuse dans la Région Nord-Pas de Calais, une terre chargée de tradition des luttes ouvrières et syndicales. Trois jours de débats et d'échanges passionnés conclus par le vote unanime, d'une résolution générale « Juste, le changement ! » et de six motions, qui constituent la feuille de route du syndicat jusqu'en 2016.

A&I-UNSA a décidé de poursuivre sur le chemin tracé depuis 1994 : celui d'une fonction publique de l'Etat, statutaire, interministérielle et inter catégorielle. Avec deux priorités : celle de l'équité interministérielle pour les personnels de l'Administration de l'Education Nationale et de l'Enseignement Supérieur (AENES), dont certains exercent aussi dans le nouveau ministère de la Jeunesse, des sports, de l'Education populaire et de la Vie Associative et celle de la priorité aux collègues de catégorie C, simple mesure de justice sociale pour les oubliés du quinquennat 2007-2012.

Les adhérents ont approuvé le rapport d'activités 2009-2012 à 96,1% (0,5% contre et 3,4% d'abstention). Ils ont élu à près de 90% le nouveau bureau national, fortement renouvelé, rajeuni, dont la parité femmes et hommes progresse. Le congrès a rendu un hommage particulier à Charles Dauvergne, secrétaire général adjoint, co-fondateur en 1994 du syndicat A&I-UNSA, à l'aube d'une nouvelle vie de retraité.

Le Conseil national, réuni en fin de congrès, a validé à l'unanimité, le secrétariat national désigné par le nouveau bureau national. Il sera conduit par Jean-Yves Rocca en tant que secrétaire général, pour un 7ème et dernier mandat et deux secrétaires généraux adjoints : Jean-Marc Bœuf, administrateur du lycée Diderot à Paris et Philippe Mesnier, CASU et ancien secrétaire général d'université

## ***L'intersyndicale de Loire Atlantique rencontre le ministre du Redressement productif, Arnaud Montebourg***

Les organisations syndicales de Loire Atlantique (CGT, CFDT, CGC, CFTC, FO, UNSA, SOLIDAIRES, FSU) ont été reçues par le ministre du Redressement Productif, Monsieur Montebourg, sur la situation de la construction navale.

Le ministre est entré très vite dans le sujet, pour tenter d'élaborer ensemble des propositions et des pistes de travail concrètes.

Il a rappelé qu'il s'agissait d'un dossier stratégique national, qu'il y avait une urgence à traiter les projets en cours pour finaliser les montages financiers, et construire une vision à long terme d'une politique industrielle sur la filière navale. Il compte intervenir auprès des sociétés dans lesquelles l'Etat est actionnaire, pour favoriser les prises de commandes auprès de celles-ci.

Le sujet du niveau de l'actionnariat de l'Etat a été abordé

Le ministre a reconnu la nécessité d'agir au niveau européen pour lutter contre le « dumping social », notamment au niveau de la sous-traitance.

Les organisations syndicales constatent une réelle écoute, qui doit se transformer rapidement en actes face à l'urgence de la situation du Chantier STX Saint-Nazaire et Lorient, et la nécessité de donner de la charge, pour redonner confiance à l'ensemble des salariés et redynamiser le bassin économique.

Le ministre s'est engagé à se déplacer sur le site de Saint-Nazaire, à la rencontre des salariés.

## ***CES : une grande campagne en faveur d'un contrat social pour l'Europe***

L'UNSA a participé aux travaux du Comité exécutif de la Confédération européenne des syndicats (CES) des 6 et 7 juin dernier à Bruxelles. Les syndicats de toute l'Europe ont approuvé à l'unanimité un « contrat social pour l'Europe » et la mise en œuvre d'une grande campagne d'opinion. Nous lançons un appel aux chefs d'Etat et de gouvernement, aux institutions européennes, aux organisations patronales et aux organisations sympathisantes pour engager le débat sur cette proposition de contrat social.

Le moment est crucial. Nous tirons le signal d'alarme. L'Europe s'enfonce dans la crise. Les politiques d'austérité, tous azimuts, ont échoué. Les peuples souffrent et rejettent de plus en plus une Europe du chacun pour soi, de l'injustice et des inégalités, du chômage et de la précarité, une Europe qui attaque son modèle social et qui n'offre aucune perspective d'avenir. Les mouvements nationalistes, populistes et xénophobes gagnent du terrain. La crise politique tant redoutée, prend forme sous nos yeux. Il est urgent de changer de cap. Avec la CES, l'UNSA revendique une Europe du progrès social et de la solidarité, une Europe qui donne toute sa place aux négociations collectives et au dialogue social, une Europe dotée d'un gouvernement économique pour une croissance et des emplois durables, une Europe de la justice économique et sociale. Il est vital de redonner espoir en l'Europe, une autre Europe. Aussi, à l'appui de ce contrat social pour l'Europe, le comité exécutif a décidé d'engager une campagne pour mobiliser l'ensemble des organisations de la CES à tous les niveaux, provoquer un large débat de société, imposer ses idées progressistes au niveau européen. Cette campagne va démarrer dès le prochain Conseil européen des 28 et 29 juin et devrait se poursuivre jusqu'aux élections européennes de mai 2014.

## **Plan de sauvegarde de l'emploi (PSE) :**

### **l'UNSA au salon des CE le 18 septembre**

L'UNSA accueillera ses militants et les visiteurs lors du salon des comités d'entreprises CE, le mardi 18 septembre de 14 heures à 16 h 30 CNIT, La défense sur le thème :

« Institutions Représentatives du Personnel : Uniques négociateurs des PSE ! »

Quels sont les outils à destination des élus pour négocier ? Que doit contenir un PSE ? Sont autant de questions auxquelles nous tenterons de répondre.

L'inscription est obligatoire, un lien sera indiqué dans UNSA Info et sur le site de l'UNSA.

## ***Iran : l'UNSA a participé au rassemblement à Genève le 6 juin 2012***

L'UNSA, la CFDT, la CGT, la FSU et Solidaires ont organisé un rassemblement le 6 juin 2012 à Genève, à l'occasion de la Conférence internationale du travail 2012 de l'OIT, pour exprimer leur solidarité avec les travailleurs et syndicalistes iraniens.

Voici l'appel :

### ***En Iran, les travailleurs sont privés de libertés essentielles :***

- le droit de faire grève,
- le droit de manifester,
- le droit de constituer des organisations syndicales.

Accusés d'avoir enfreint ces interdictions, des milliers de salariés sont arrêtés, et nombre d'entre eux sont jetés en prison et certains condamnés à mort.

Les syndicats français CGT, CFDT, FSU, UNSA et Solidaires appellent les organisations de travailleurs présentes à Genève à l'occasion de la Conférence internationale du travail 2012 à se rassembler Place des Nations pour :

- La libération des syndicalistes emprisonnés ;
- L'organisation de syndicats indépendants ;
- Une présence à l'OIT d'organisations de travailleurs représentant réellement leurs intérêts et non pas de prétendus « syndicalistes » en réalité complices du régime.

Ce rassemblement a permis aux représentants syndicaux présents d'exprimer leur solidarité envers les travailleurs et syndicalistes iraniens.

## ***Les employeurs contestent le contrôle de l'application des normes de l'OIT***

Lors de la réunion de la Commission d'application des normes internationales du travail, le groupe des employeurs a violemment contesté les modalités de contrôle de l'application des normes (conventions et recommandations) de l'OIT.

Ils ont remis en cause l'indépendance du travail des experts, sur lequel repose la vérification de la mise en œuvre des normes ratifiées par les Etats et la jurisprudence, notamment sur le droit de grève. Leur refus d'établir, en accord avec le groupe des travailleurs la liste des pays ne respectant pas les normes ratifiées, ne permettra pas à la 101ème Conférence de l'OIT d'examiner les cas les plus flagrants de non-respect des droits fondamentaux au travail dont celui de se syndiquer et de négocier. Cette attaque sans précédent est un mauvais coup porté à l'une des missions essentielles de l'OIT.

La Conférence devrait adopter, le 14 juin, une recommandation sur la protection sociale. Cette adoption est un enjeu majeur pour les 80 % de la population mondiale qui n'ont pas accès à la totalité de la sécurité sociale.

Le 12 juin, la Conférence célébrera la journée mondiale contre le travail des enfants. Bien que la convention 182 sur les pires formes de travail des enfants ait été ratifiée par 95 % des Etats membres de l'OIT, 215 millions d'enfants sont contraints au travail de par le monde. Plus de 5 millions d'entre eux sont victimes du travail forcé, notamment d'exploitation sexuelle à des fins commerciales ou de servitude pour dettes.

Les délégués ont examiné le rapport annuel de l'OIT sur la situation des travailleurs dans les territoires arabes occupés. Celle-ci est extrêmement préoccupante au moment où le processus de paix est plus figé que jamais et où la colonisation israélienne s'étend.

Parmi les chefs d'Etats qui se sont déjà exprimés à la tribune de la Conférence, on retiendra les présidents de la Tunisie et de la Zambie, ainsi que le prince Felipe d'Espagne. Pour la France, le ministre du Travail, Michel Sapin, s'exprimera le 11 juin.